

Projet éolien Grande Contrée

- SEPE de la Grande Contrée à Charleville, promoteur OSTWIND
 - 6 éoliennes
 - 2,2MW
 - 135m en bout de pale
 - Charleville, Le Clos le Roi, Le Bout de la Ville
-
- Préparation à l'enquête publique, informations sur le projet

Sommaire

- 1 Comment marche une enquête publique
- 2 Historique du projet Grande Contrée
- 3 Présentation projet (encerclement et respiration)
- 4 Dangers
- 5 Photomontages
- 6 Tourisme
- 7 Travaux construction et Démantèlement
- 8 Nuisances sonores
- 9 Nuisances visuelles
- 10 Avifaune
- 11 Envahissement Sud Ouest Marnais
- 12 Production éolienne et coût

Comment marche une enquête publique

Elle est affichée à la MAIRIE, et elle parait dans un journal local dans les ANNONCES LEGALES ; vous devez y répondre de plusieurs façons :

- **en allant à la mairie aux heures indiquées où vous pouvez rencontrer le commissaire enquêteur qui vous écoutera et vous aidera.**
- **Ou vous pouvez le faire par mail, ne pas oublier l'heure et la date de fin, après l'heure ce n'est plus l'heure.**

Le préfet est très sensible aux nombres de réponses à l'enquête publique. Vous avez, très nombreux, signé une pétition contre le 3^{ème} projet mais ce n'est pas suffisant.

COMMENT s'exprimer :

Dire que l'éolien n'est pas beau ou bruyant n'est pas valable, il faut expliquer pourquoi. Les éoliennes sont trop hautes, elles nous écrasent, elles envahissent notre environnement, elles enlaidissent nos paysages.

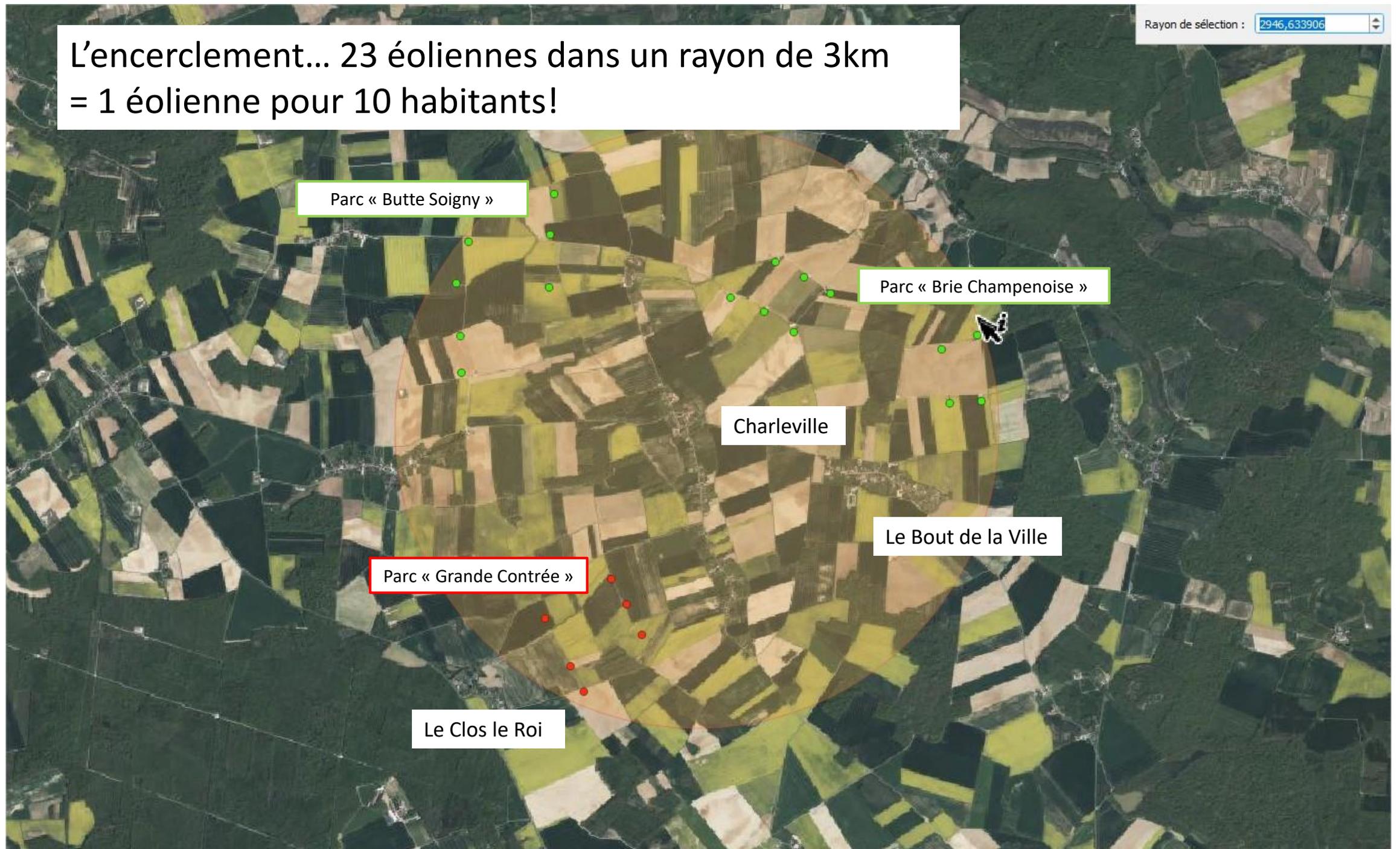
Pour l'enquête publique il faut mettre votre localisation géographique et votre nom. Votre famille et vos amis peuvent répondre aussi à l'EP, ils viennent chez vous et subissent eux aussi le saccage de notre environnement.

2 Historique du projet

- 2016, initiation du projet « Grande Contrée », 2ème parc d'OSTWIND
- Février 2017, présentation du projet lors d'une réunion
- Création de l'ASERC51
- Décembre 2018, malgré les avertissements de la DDT le projet continue...

3 Le parc, son environnement proche et éloigné

L'encerclement... 23 éoliennes dans un rayon de 3km
= 1 éolienne pour 10 habitants!



Parc « Butte Soigny »

Parc « Brie Champenoise »

Charleville

Le Bout de la Ville

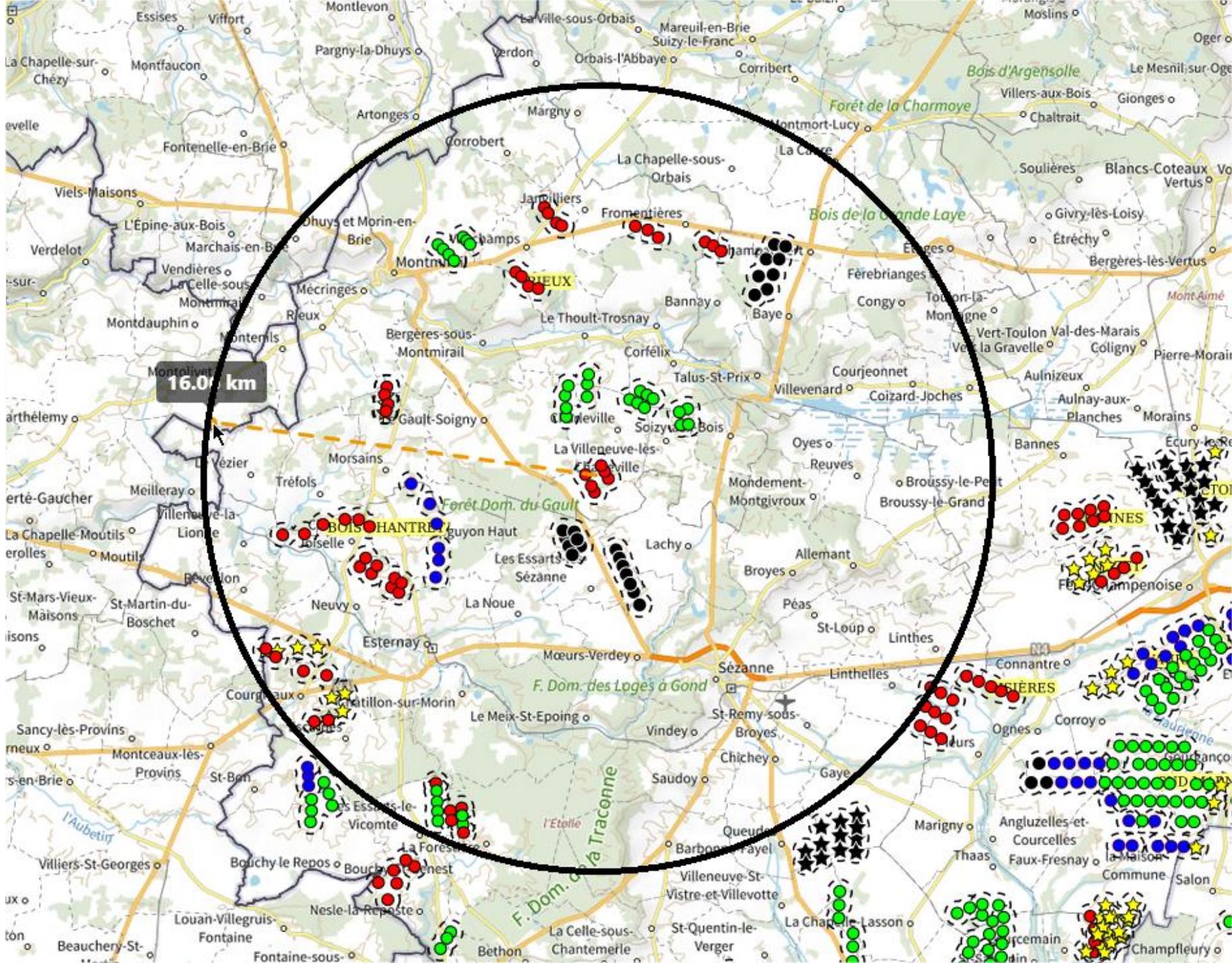
Parc « Grande Contrée »

Le Clos le Roi

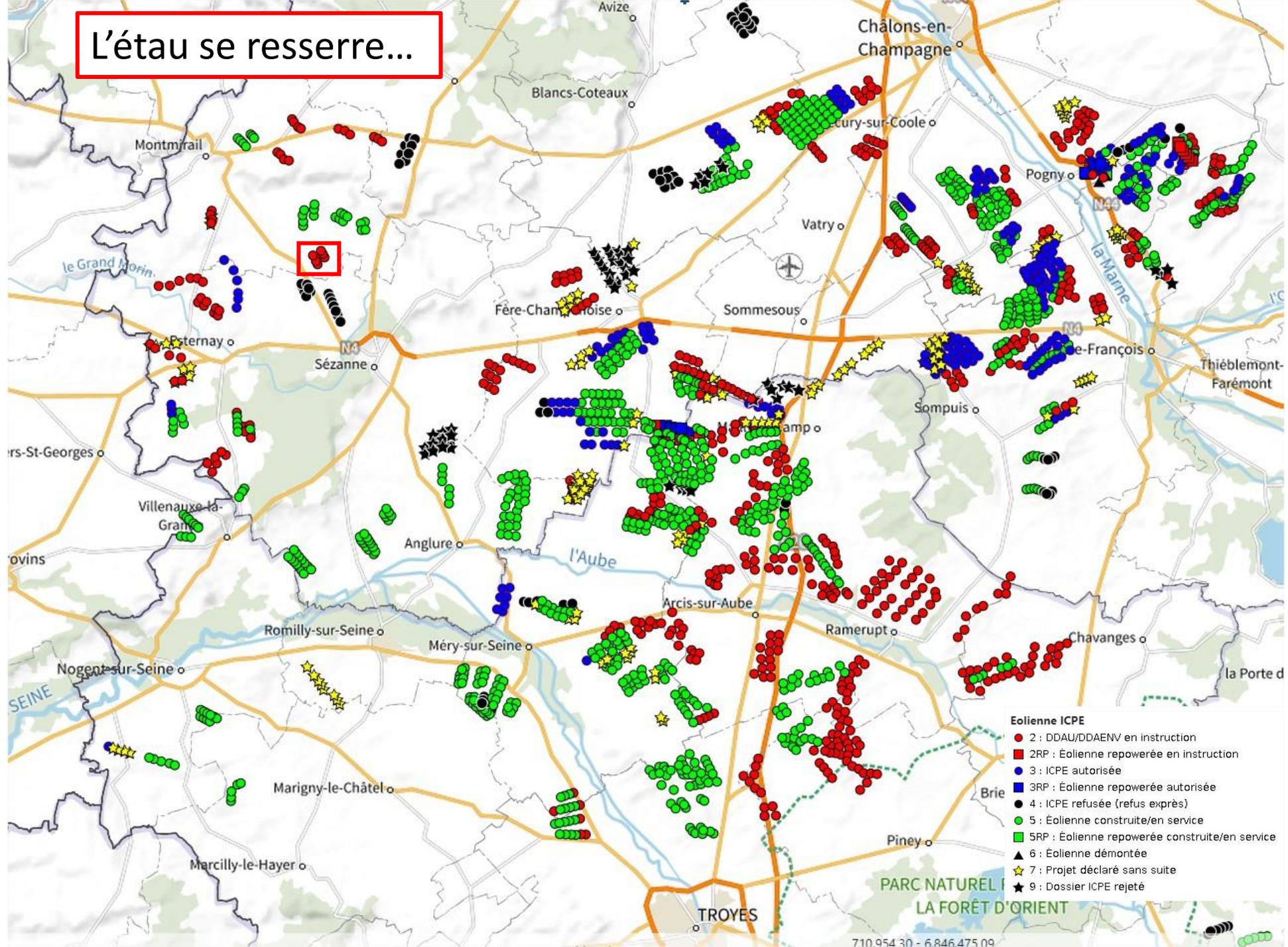
Situation Octobre 2023

Eolienne ICPE

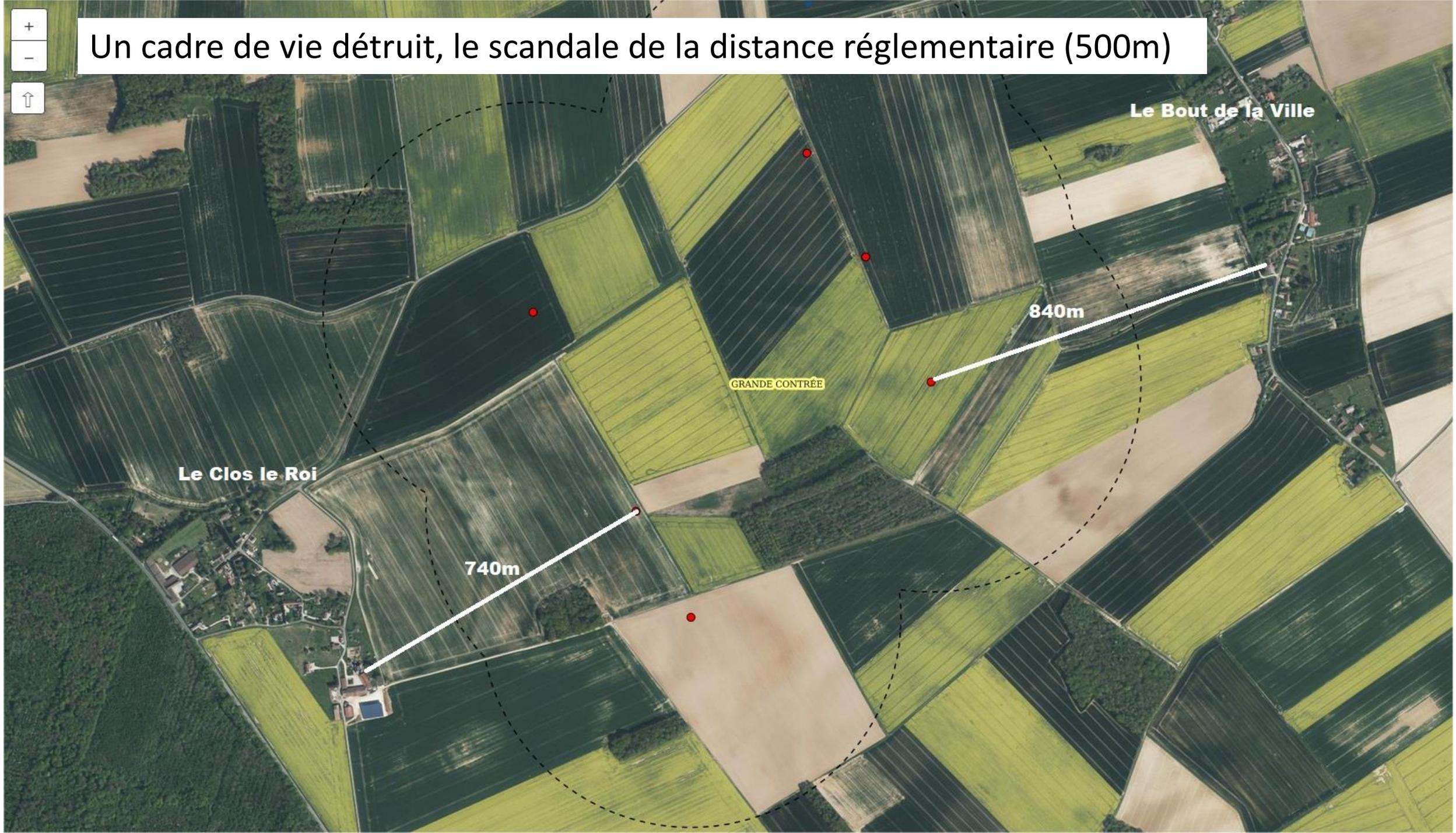
- 2 : DDAU/DDAENV en instruction
- 2RP : Éolienne repowerée en instruction
- 3 : ICPE autorisée
- 3RP : Éolienne repowerée autorisée
- 4 : ICPE refusée (refus exprès)
- 5 : Éolienne construite/en service
- 5RP : Éolienne repowerée construite/en service
- ▲ 6 : Éolienne démontée
- ★ 7 : Projet déclaré sans suite
- ★ 9 : Dossier ICPE rejeté



L'étau se resserre...



Un cadre de vie détruit, le scandale de la distance réglementaire (500m)



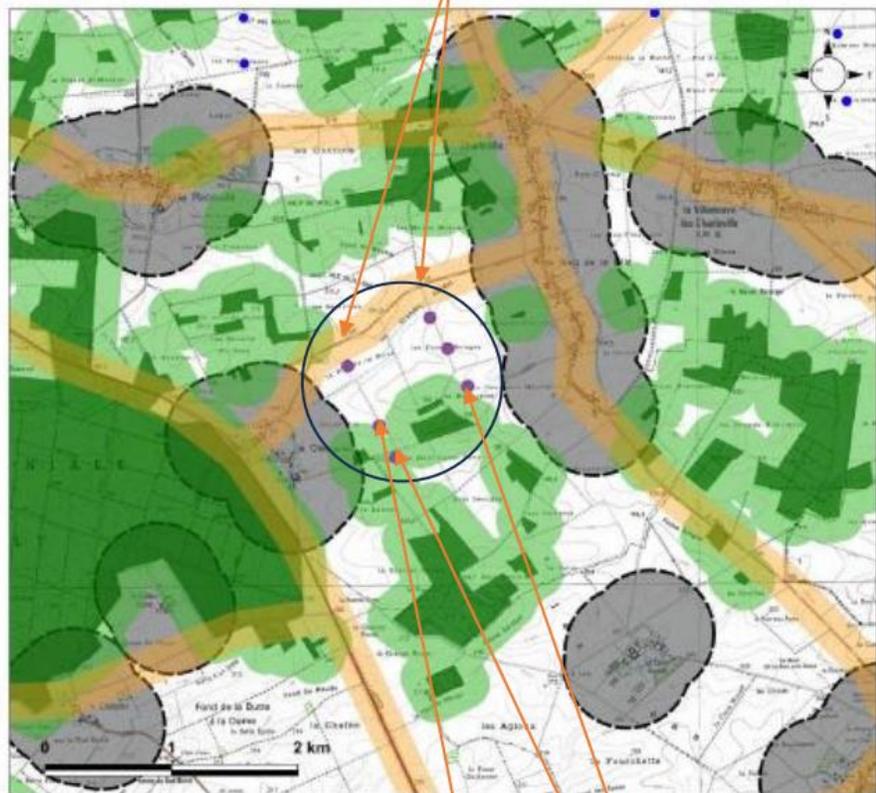
4 Dangers

CONTRAINTES ET SERVITUDES

D447 : 150m pour deux éoliennes

Pour le promoteur, « très peu fréquentée »

Pourtant cette route est desservie par le car scolaire, matin, midi et soir!



Carte 4 : Servitudes recensées autour du site d'implantation potentielle (Source : BE Jaquet et Chastillon)

Boisements moins de 200m pour trois éoliennes

CONTRAINTES OFFICIELLES :

-  Éolienne du projet
-  Recul aux routes (150 m)
-  Recul aux boisements (200 m)
-  Recul aux habitations (500 m)
- Etat de l'éolien**
-  éolienne construite

5 Photomontages

PHOTOMONTAGE OSTWIND ENTRÉE CLOS LE ROI

Parc Butte Soigny

Parc Brie Champenoise



Projet Parc Grande Contrée

Photomontage OSTWIND CLOS LE ROI

Deux premiers parcs invisibles, Grande Contrée à peine visible (à 800m)



Site actuel



Photomontage d'interprétation

AVANT/ APRES



Notre Photo du parc Butte Soigny

Impact visuel du projet sur le paysage

Très élevée	Élevée	Moyen	Faible	Très faible
-------------	---------------	-------	--------	-------------





Photomontage de l'étude « carrefour de la mare », il paraît qu'elles ne se verront pas de nos maisons du Bout de la Ville

6 Tourisme

Piece 4 p119 Charleville n'a pas de vocation touristique sans structure d'hébergement touristique d'après le promoteur.

Faut-il avoir des gites à louer ou un hôtel pour avoir une vocation touristique ? Nous recevons pourtant beaucoup de monde à titre personnel ou lors de la brocante du mois de juillet connue depuis des années comme une des plus importantes de la région. Des antiquaires et des touristes viennent de loin pour profiter de cette journée.

7 Démantèlement

QUE RESTERA-T-IL DU PARC EN FIN DE VIE ?

Démontage des fondations :

Par dérogation la partie inférieure des fondations peut être maintenue dans le sol sur la base d'une étude adressée au Préfet démontrant que le bilan environnemental du décaissement total est défavorable, sans que la profondeur soit inférieure à 1m.

La remise en état du site avec le décaissement des aires de grutage et des chemins d'accès sur 40 cm, SAUF si le propriétaire sur lequel est située l'installation, souhaite leur maintien en état.

Le démontage du poste de livraison et des câbles associés doit être effectué dans un rayon de 10m

8 Nuisances auditives

2.2.2.1 Point 1

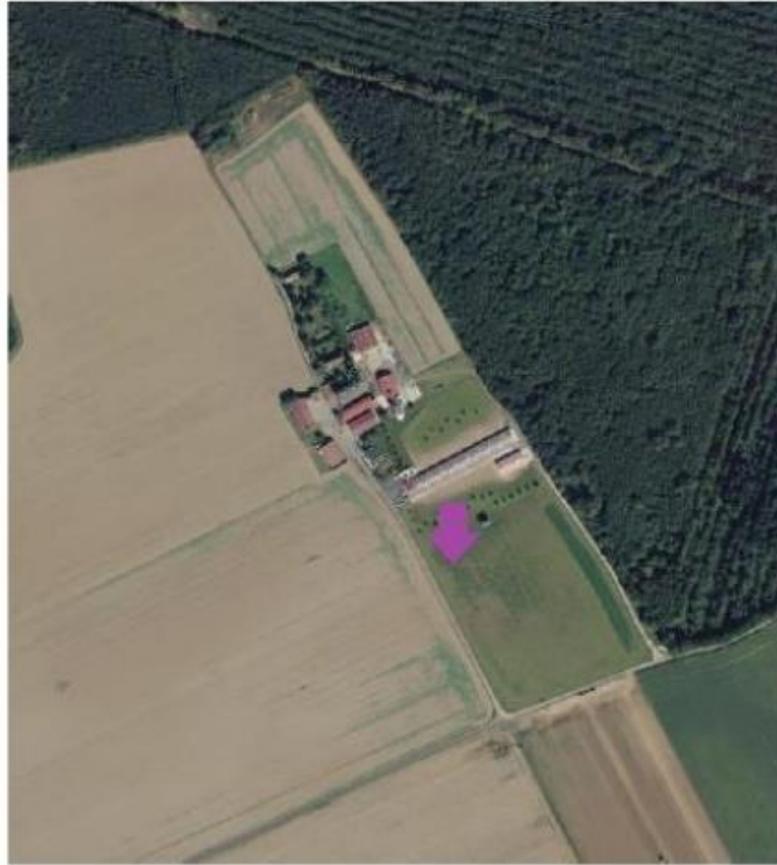
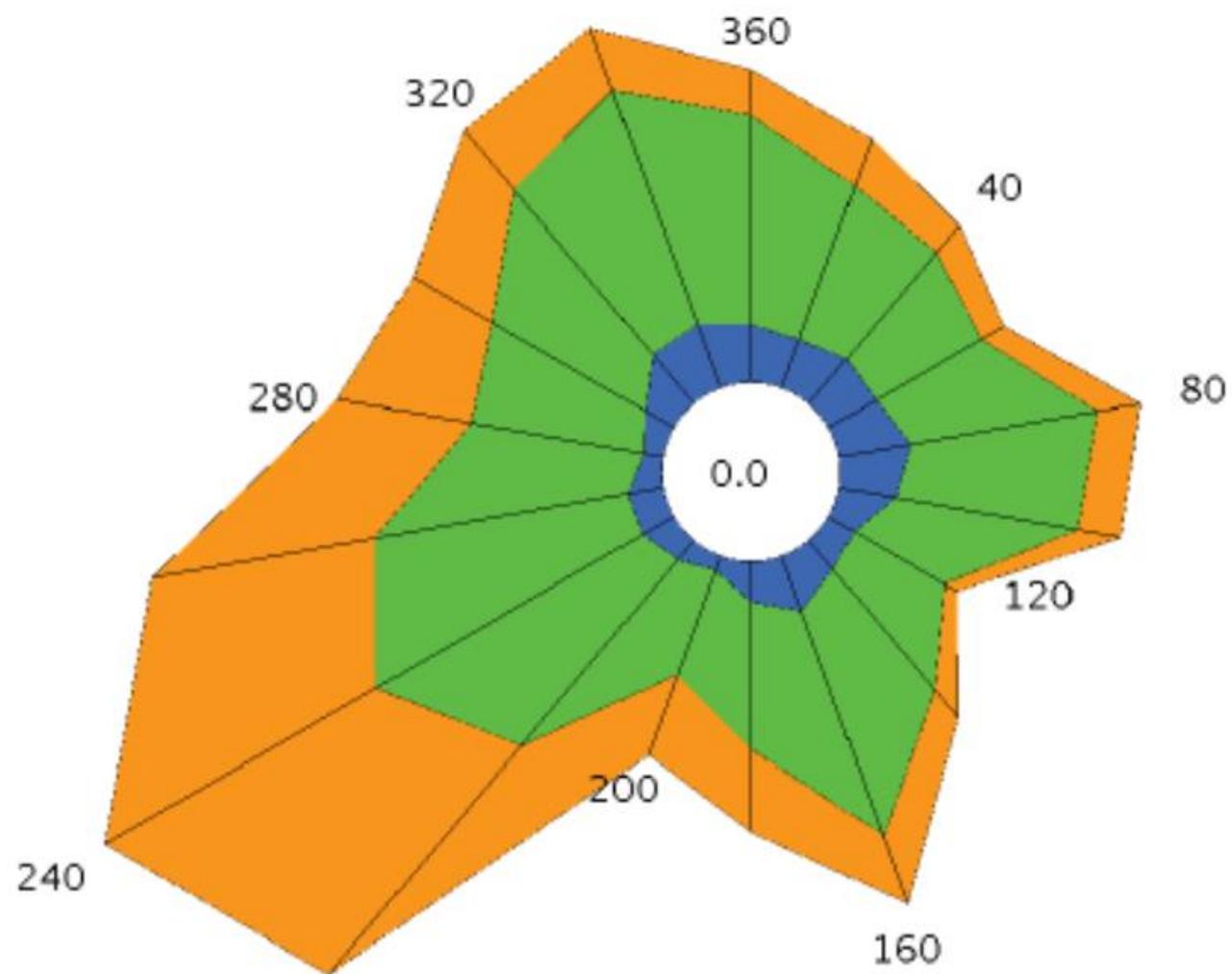


FIG. Vue aérienne Point 1 – Source Géoportail

Le point d'enregistrement 1 est à la Ferme de la Godine sur la commune de Les Essarts-Lès-Sézanne

Ils oublient de préciser que la Godine est située de l'autre côté de la forêt du Gault mais en plus est une ferme siège de plusieurs ICPE bruyantes avec en particulier deux élevages de poules de 30 000 et 40 000 bêtes. Ce n'est guère intéressant comme lieu pour trouver un bruit ambiant minimal qui serve ensuite de référence au bruit en présence d'éoliennes.

CARTE DES VENTS de la Marne de 1975 à 2005



Carte des vents par OSTWIND



Figure 7 : Rose des vents (Source : Ki études)

9 Impact visuel

Taille 1 éolienne = 4 fois Monument de Mondement

Les éoliennes atteignent aujourd'hui 240m!
(Projet « Lisières » à Pleurs)



33m



135m

EFFET d'ECRASEMENT d'une EOLIENNE, route de CORFELIX



10 Avifaune

MIGRATION D'OISEAUX SUR LE SITE DE LA GRANDE CONTRÉE

Des données chiffrées (pièce 4 du dossier)

Liste des migrateurs en halte		
Busard Saint-Martin	Rougegorge familier	Grimpereau des jardins
Faucon crécerelle	Rougequeue noir	Choucas des tours
Pluvier doré	Tarier pâtre	Cornille noire
Vanneau huppé	Grive mauvis	Etourneau sansonnet
Iaridé indéterminé	Grive litorne	Pinson des arbres
Pigeon ramier	Merle noir	Verdier d'Europe
Alouette des champs	Pouillot véloce	Grosbec casse-noyaux
Pipit farlouse	Roitelet huppé	Bruant jaune
Bergeronnette grise	Roitelet à triple bandeau	Bruant proyer
Accenteur mouchet	Mésange bleue	

Tableau 21 : Liste des espèces observées en halte migratoires sur la zone d'étude rapprochée ou dans les environs.
En gras, les espèces au statut de conservation défavorable (Source : LPO Champagne Ardenne)

Au total, 29 espèces Tableau 21 furent considérées en halte migratoire durant la période pré-nuptiale, certaines en groupes, d'autres isolées. Parmi elles, 11 ont un statut de conservation défavorable. Leur part représente 71,6 % de l'effectif total.

Garde au sol insuffisante

- La MRAE p.5 dit que la garde au sol 25 m est insuffisante, il faut 30m minimum pour protection de chiroptères (chauve souris)
- Réponse en pièce 10.2 d'Ostwind : on est tous d'accord pour ce modèle (élus et agriculteurs) donc on garde ce choix de 25m !

11 Informations techniques

- **2889m de câbles, quid du raccordement sur Sézanne ou Montmirail?**
- **Hauteur totale : 135 m dont mat 80m et rotor 110m**
- **Mat : 4 sections en acier de 38 à 70T, diamètre base 3,9m et 2,3m au sommet**
- **Rotor : 110m 3 pales en fibre de verre et fibre de carbone de 54m environ et de 9T chacune, balaie une superficie de 9503m²**
- **Axe de rotation rotor : moyeu contient mécanisme rotation des pales sur elle même**
- **LA DGAC a accordé 130m**

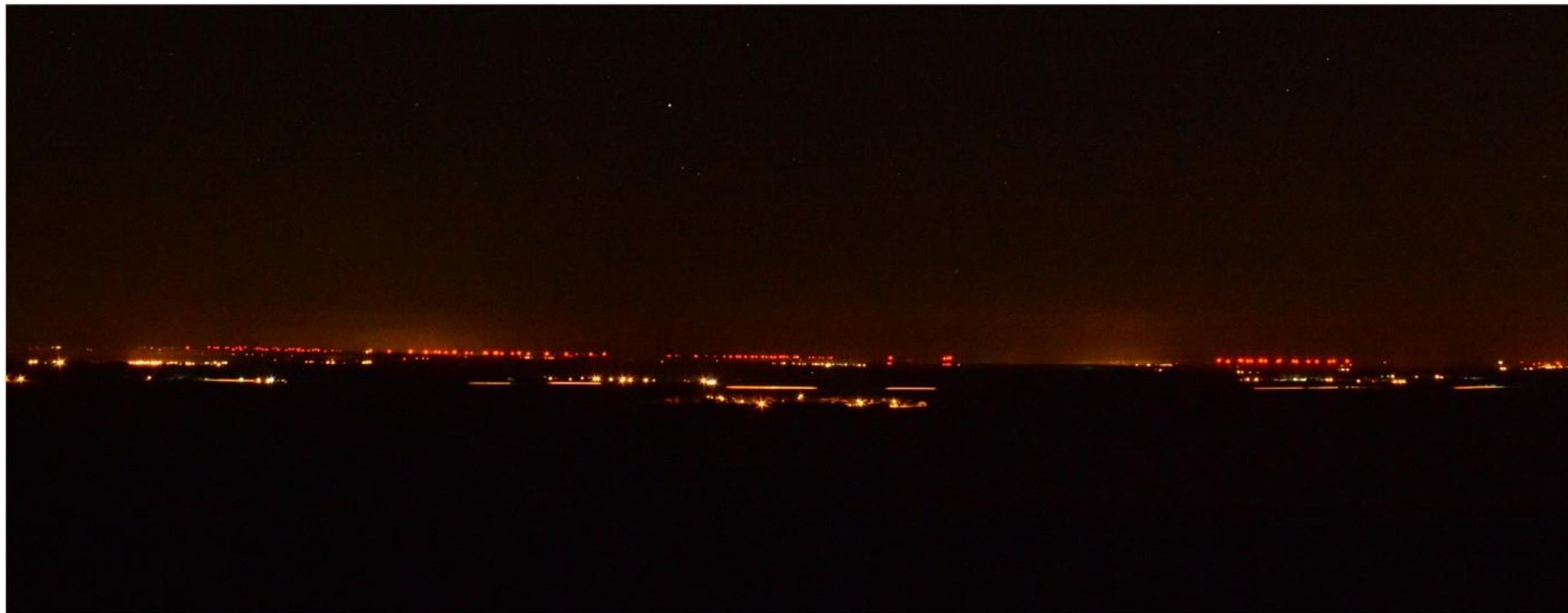
12 Pas de mât de mesure de vents

- Il n'y a **pas eu de pose de mat de mesure anémométrique**, structure métallique composée de girouettes et d'anémomètres sur 3 niveaux différents permettant de mesurer l'orientation et la vitesse des vents et également équipée de micros permettant d'enregistrer l'activité de la faune fréquentant le site.

C'est l'étape essentielle dans le développement du projet éolien.

13 Impact visuel

- **c'est aussi clignotements nuit et jour et effet stroboscopique** au lever et au coucher du soleil très visibles pour les habitants du Clos et du Bout de la Ville mais visibles à des km à la ronde à la tombée de la nuit en particulier.



Éoliennes situées à 1km de Fère Champenoise



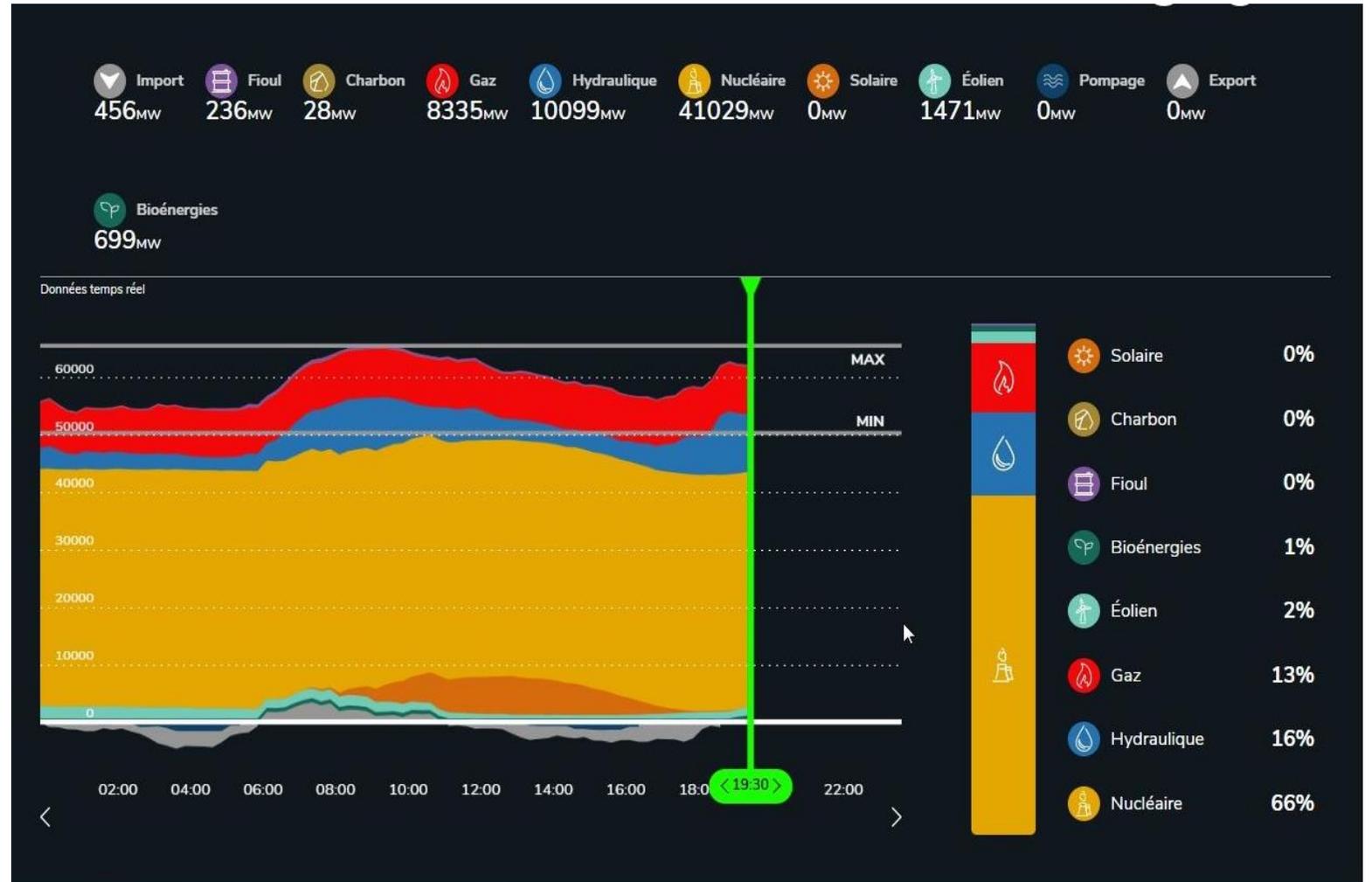
14 Une production d'énergie plus que discutable

- EcoMix, proportion d'énergie éolienne produite en France
- Baisse de production malgré leur nombre et leur puissance en augmentation (réchauffement climatique)
- Intermittence, l'exemple Allemand (eqCO2/kwh produits)
- Notre territoire à déjà largement fait sa part

Facteur de charge et intermittence, production le 21/02 = 2%

Les éoliennes ont fourni **7,8 %** de la consommation électrique nationale sur le premier semestre 2022.

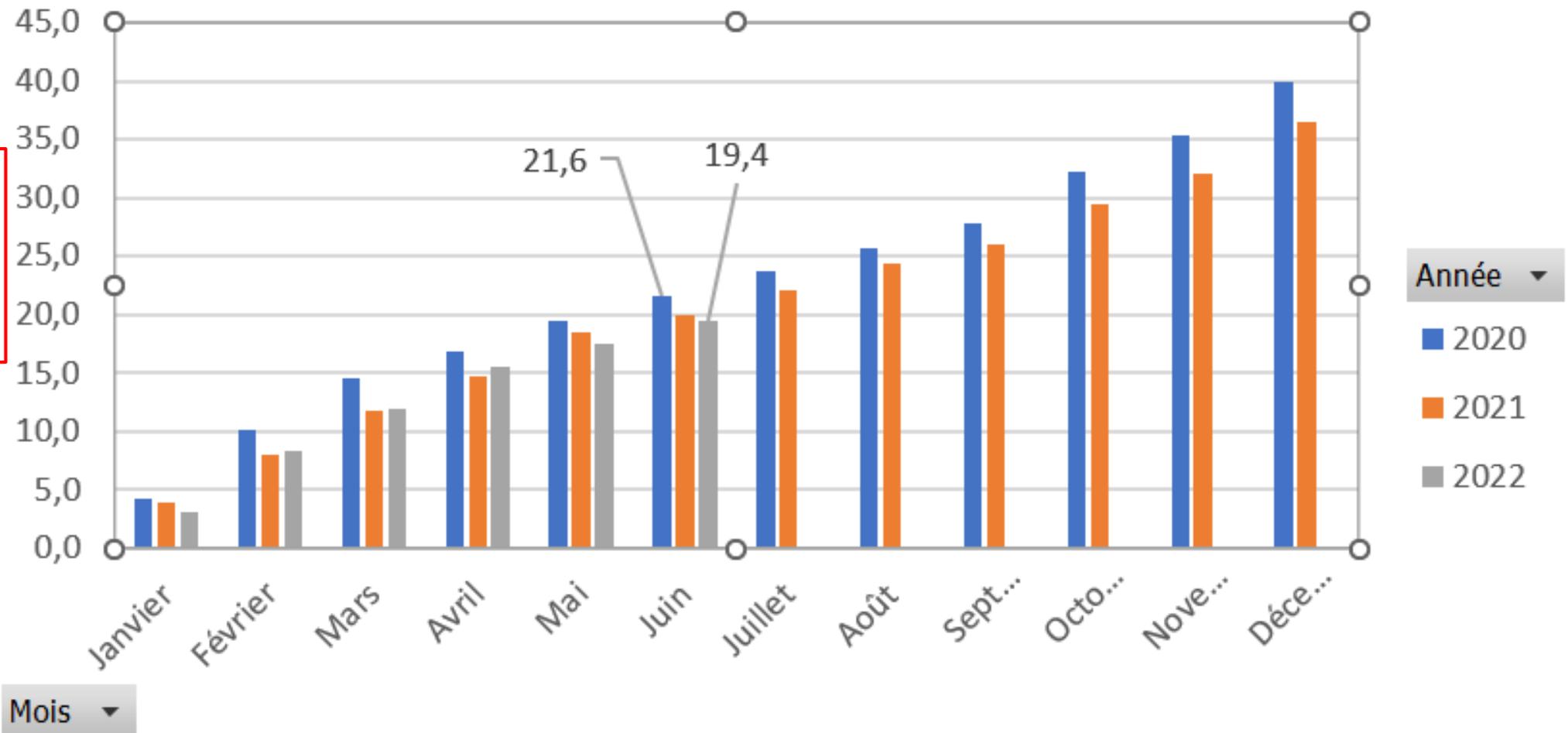
Source EDF RTE
éCO₂mix
La production
d'électricité par
filière



FILIERE ▼

Somme de TWh

Filière éolienne 2020 2021 2022 Production française cumulée en TWh



Le fiasco de la chute de leur production malgré leur multiplication

Communauté de communes Sézanne et Sud-Ouest marnais (CCSSOM) :

consomme **140 720 MWh***



et produit **224 746 MWh*** soit un ratio de **159,7 %**

Part de l'éolien dans la production: 96,9 % - Production éolienne par habitant: 10,24 MWh

Communauté de communes du Sud Marnais (CCSM) :

consomme **62 261 MWh***



et produit **238 932 MWh** soit un ratio de **383,8 %**

Part de l'éolien dans la production: 81,0 % - Production éolienne par habitant: 33,14 MWh

Communauté de communes de la Brie Champenoise (CCBC) :

consomme **59 889 MWh***



et produit **92 354 MWh** soit un ratio de **154,2 %**

Part de l'éolien dans la production: 94,2 % - Production éolienne par habitant: 11,48 MWh

Notre territoire a largement fait sa part

Total des trois communautés de communes ci-dessus composant le Pays de Brie et Champagne :

consomme **262 870 MWh**

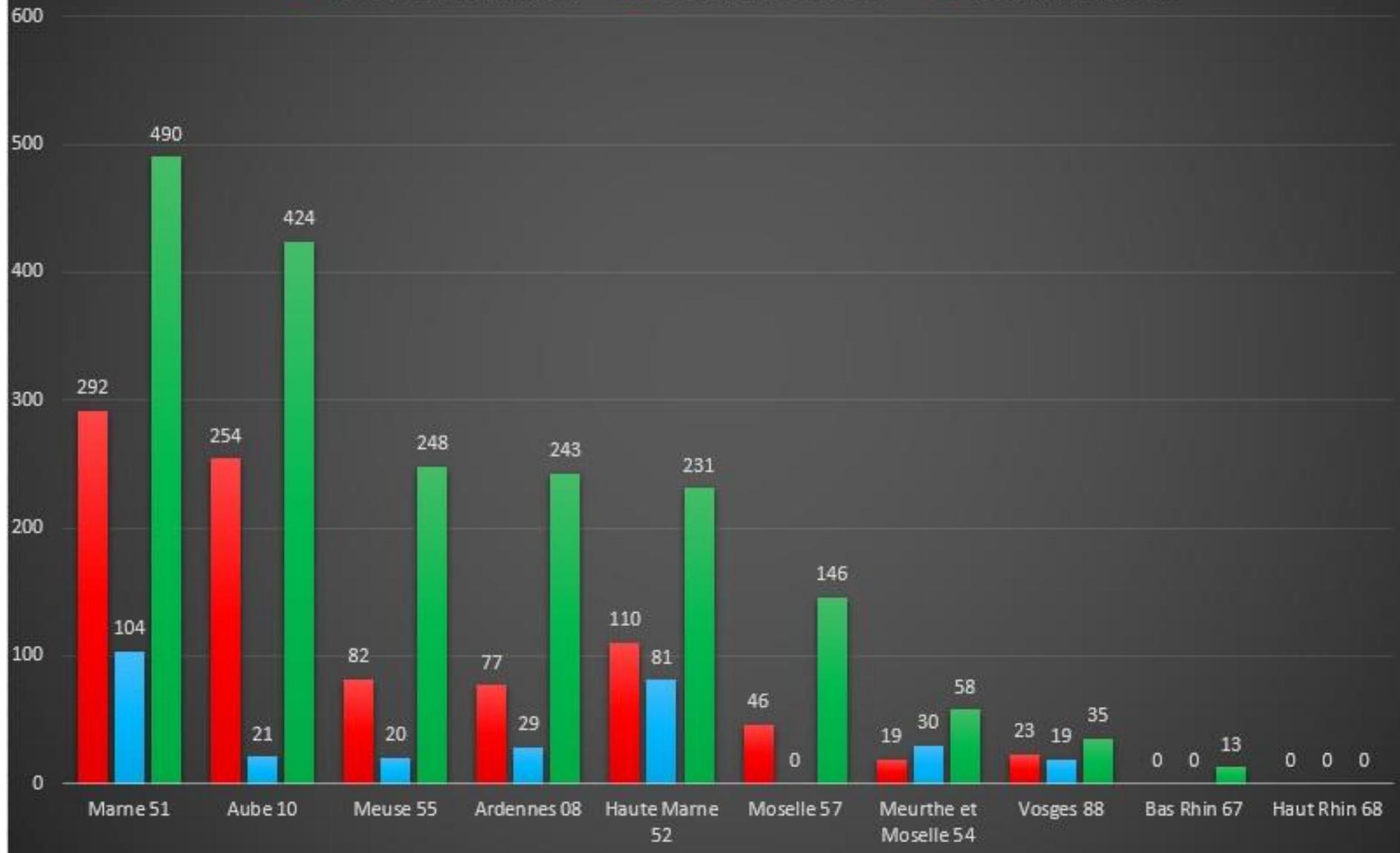
et produit **556 032 MWh** soit un ratio de **211,5 %**

Part de l'éolien dans la production: **89,6 %** - Production éolienne par habitant: 14,37 MWh

Source ENEDIS

Éoliennes par départements dans le Grand Est

■ Total instruction ■ Total autorisée ■ Total installée



Données Mai 2023

La Marne largement en tête (voir autorisations!)

L'exemple Allemand avec ses 30 000 éoliennes

Grammes de CO2 par
KW produits
le 22 janvier 2023



France = 119g/Kwh

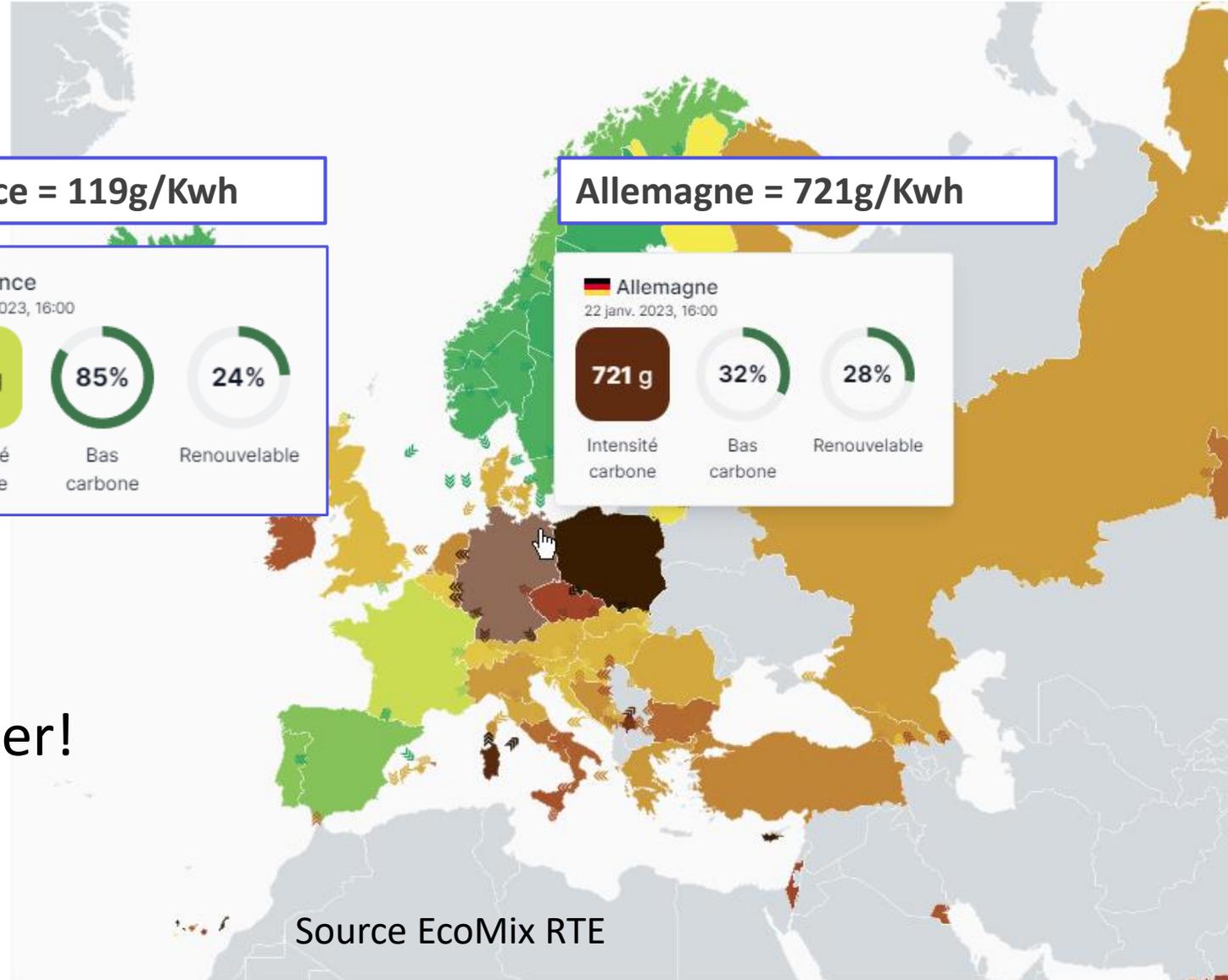


Allemagne = 721g/Kwh



Soit disant pour décarboner!

Source EcoMix RTE



Comment s'exprimer et lutter

- S'informer (ecep51.fr), article dédié « Grande Contrée »
- Diffuser les informations (à vos proches, sur les réseaux sociaux)
- Participer aux conseils municipaux ou réunions de concertation
- Donner son avis lors des enquêtes publiques

Association ASERC51 membre du collectif Environnement Champenois En Péril ECEP51

Retrouvez nos informations sur ecep51.fr



Pourquoi?

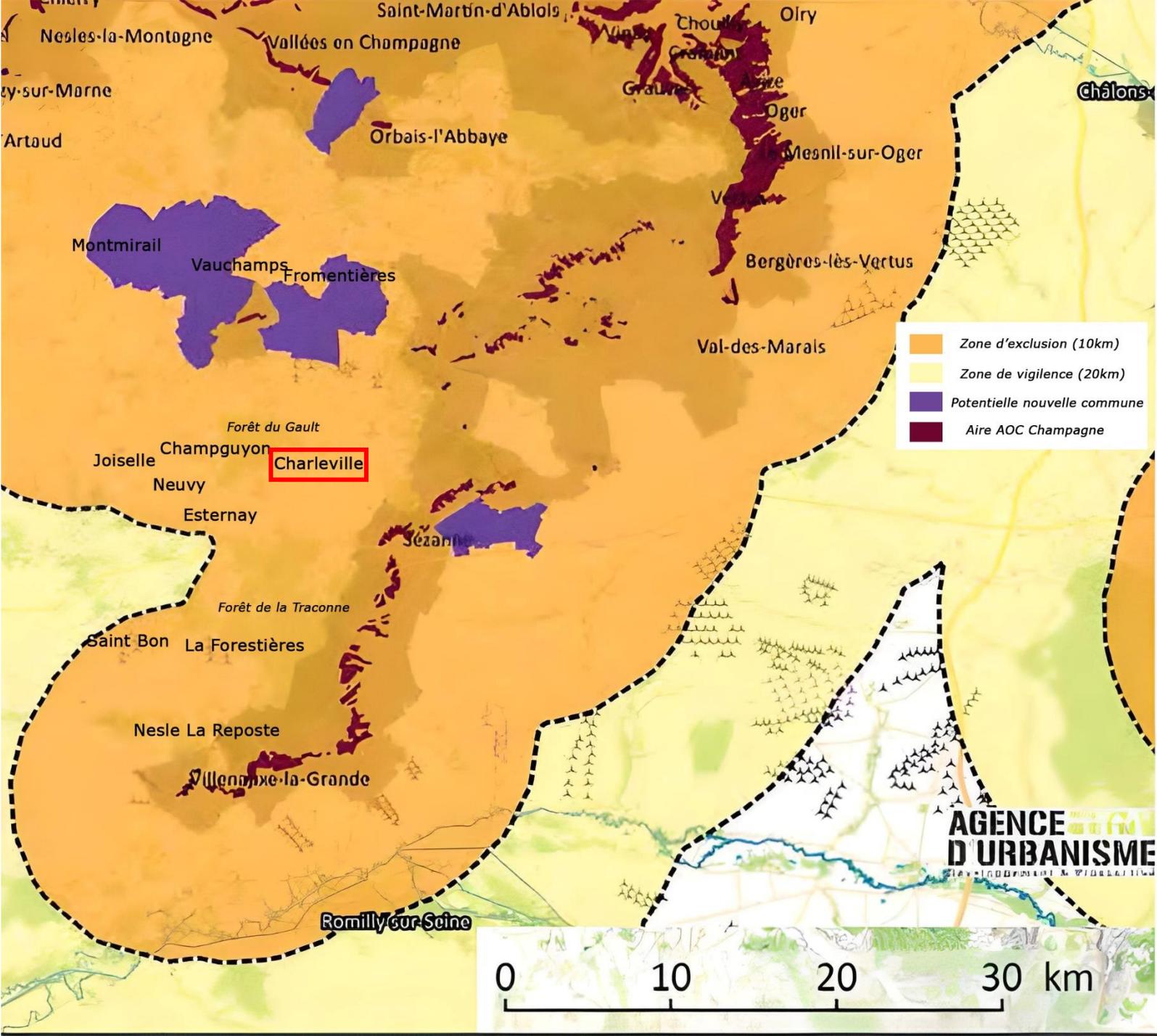
- Malhonnêteté intellectuelle
Exemple avec le calcul de production d'énergie, entre autre...
- Manque de démocratie/déni
Pas de consultation publique
- Lanceurs d'alerte

Risques avérés et remarques générales

- Destruction du cadre de vie, de jour comme de nuit
- Dévalorisation immobilière
- Impacts sur la santé (bruits/infrasons, érosion des pales)
- Impacts sur la biosphère (avifaune migratrice et nicheuse)
- Pour une production d'énergie plus que discutable

La mission UNESCO
Coteaux, Maisons et Caves de
Champagne

Secteur situé dans la **zone
d'exclusion**



Dévalorisation immobilière

- Baisse de 30 à 40%, voire invendable
- Les agences immobilières le constatent
- Témoignages nombreux

« Quand j'ai voulu vendre ma maison en viager, les agences m'ont clairement dit que ce n'était même pas la peine d'y penser ».

Corroy et son église classée 12^{ème} ...



Impacts sur la santé

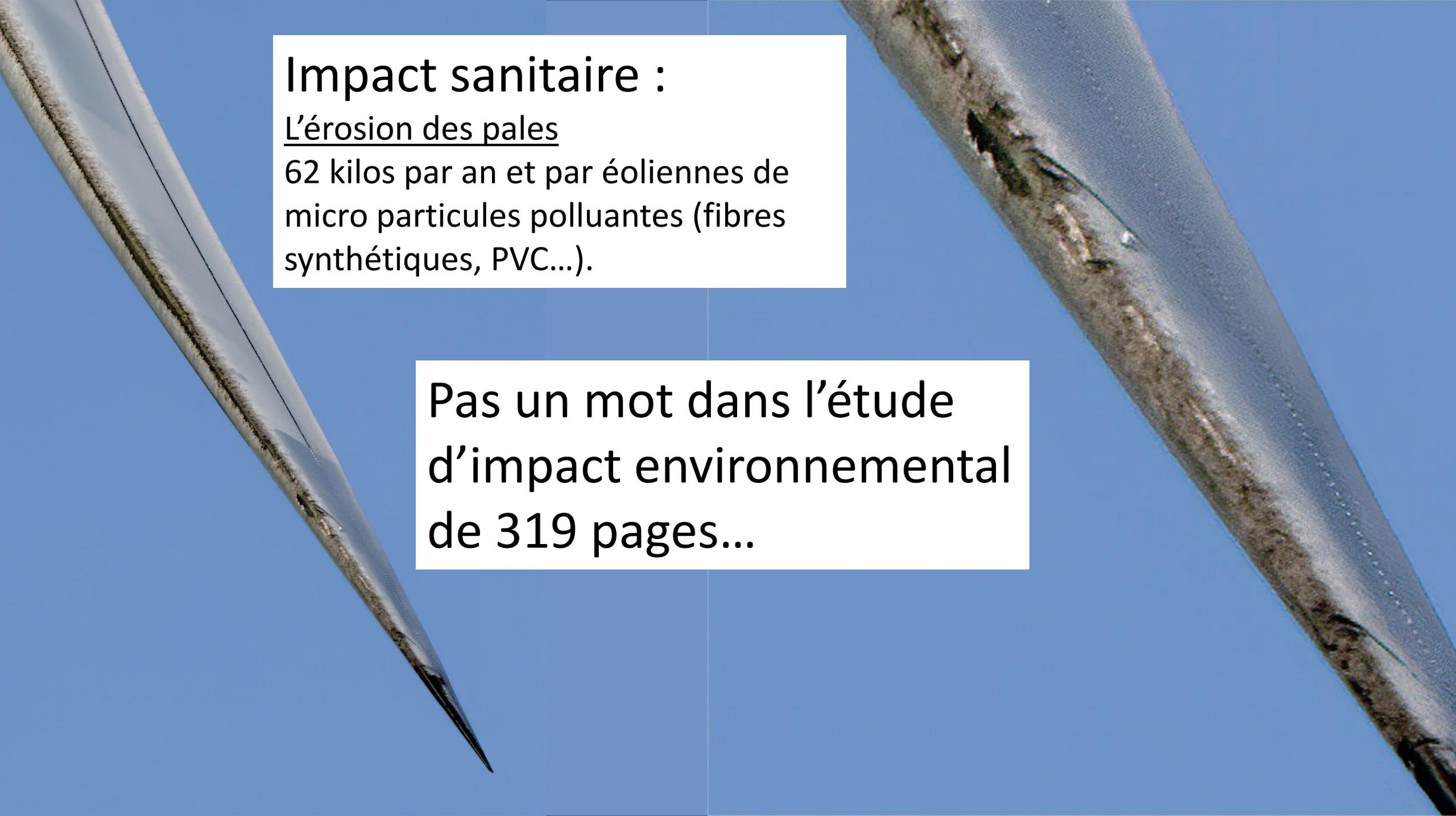
- Définition de la santé par l'OMS :

« Un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

- Nuisances, bruits et infrasons
- Pollution insidieuse et non contrôlée : l'érosion des pales

Bruits et infrasons

- « J'ai enregistré 62 décibels devant ma maison, alors que c'est 35 autorisés. J'ai même relevé 72 décibels au pied des machines ».
- Ne plus pouvoir dormir les fenêtres ouvertes en été
- Mal-être, nausées, vertiges... suivant les sensibilités



Impact sanitaire :

L'érosion des pales

62 kilos par an et par éoliennes de micro particules polluantes (fibres synthétiques, PVC...).

Pas un mot dans l'étude d'impact environnemental de 319 pages...

Impacts sur la biosphère

- Impacts sur l'avifaune migratrice et nicheuse sous évalués
- Avis LPO pour le projet « Griottes » (Champguyon)
- Proximité de la forêt du Gault

Nous aider

- S'inscrire à nos associations
- Faire un don
- Diffuser nos informations
- Nous laisser votre adresse mail pour être informés

Paroles, paroles, paroles...

Christian Bruyen, président de la Marne, journal l'Union le 23 octobre 2021 :

POLITIQUE

Le Département dit stop aux éoliennes

*“Que les autres
départements prennent
leur part”*

Christian Bruyen, président (DVD) de la Marne

MARNE En lançant un « Atlas des paysages de l'énergie », le conseil départemental entend taper du poing sur la table, estimant avoir « fait sa part » avec le déploiement de ces mats.

Article de l'Union du 20 janvier 2022, Jean Rottner (ex) président de région au conseil départemental

Éoliennes. « L'Atlas » des éoliennes implantées dans la Marne, annoncé en fin d'année, va se mettre en place. Objectif : se doter d'un outil pour montrer que « nous sommes très excédentaires » en nombre de mâts, selon Julien Valentin. Christian Bruyen a posé la « question de l'acceptabilité ». Plus tard, Jean Rottner a lâché : « Ici, on est arrivé à un niveau de saturation. On devrait, en théorie, avoir dans ce pays 35 000 éoliennes. C'est juste pas possible ! Il faut aussi faire attention à la méthanisation, où on est par endroits pas loin de la saturation. »

Notre souveraineté énergétique

- Commission d'enquête sénatoriale présidée par Mr Schellenberger en Décembre 2022 :

« Le récit qui s'est reconstitué devant nous, c'est bien le récit d'une lente dérive, d'une divagation politique, souvent inconsciente et inconséquente, qui nous a éloignés et de la transition écologique et de notre souveraineté énergétique... ».

- Yves Bréchet, ancien haut-commissaire à l'énergie :
« un produit de spéculation pur »

« La politique énergétique du pays a été décidé par un canard sans tête »

Arguments à retrouver sur notre site ecep51.fr

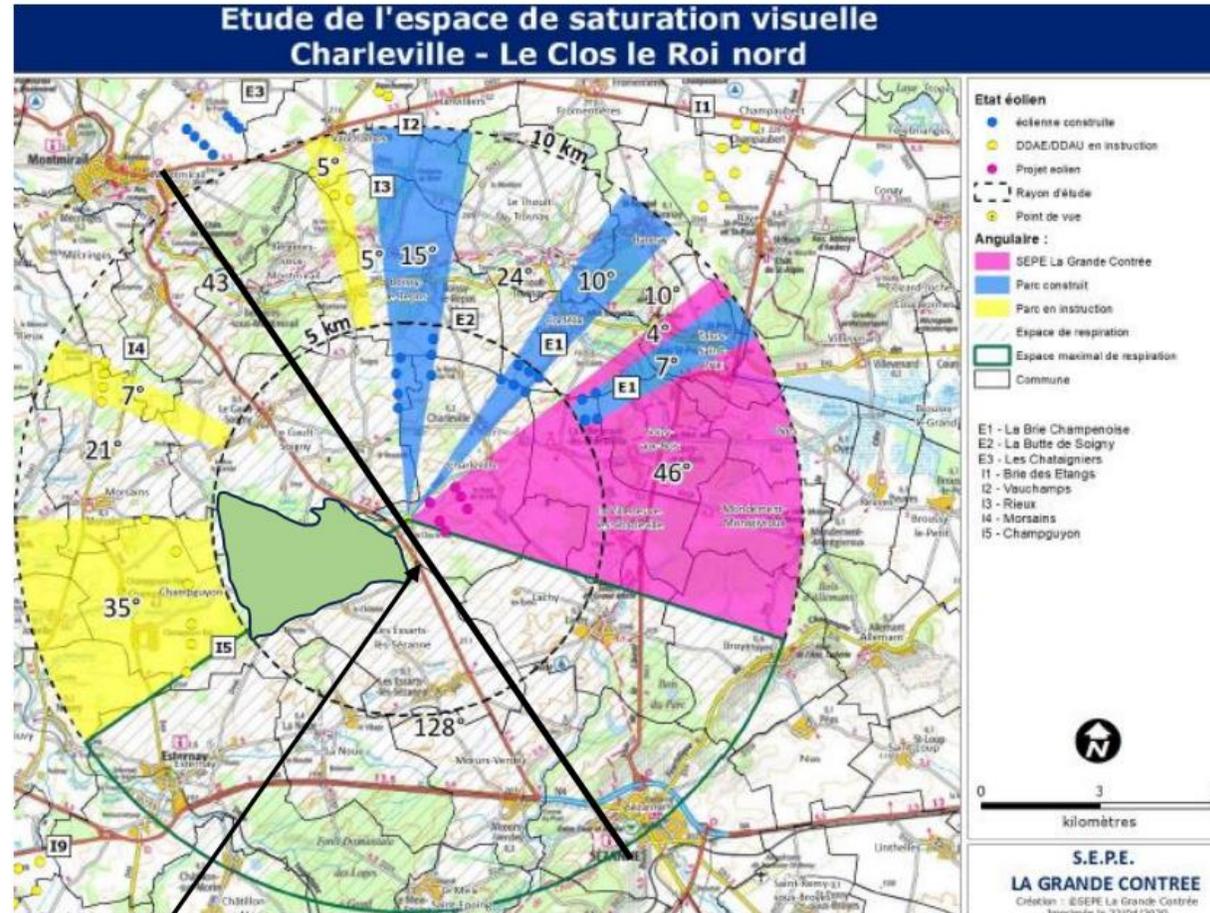
- Destruction du cadre vie = Dévalorisation immobilière
- Classement et zone protégée par UNESCO et INAO (zone d'exclusion)
- Impacts sanitaires graves à venir (érosion des pales, artificialisation)
- Impacts sur l'avifaune et la biosphère en général (LPO, naturalistes)
- Une source d'énergie plus que discutable
- Un territoire qui a largement fait sa part (ENEDIS)

Comment s'exprimer et lutter

- Lors des enquêtes publiques
- Lors des réunions de concertation concernant les ZADER
(Zones d'accélération et développement des énergies renouvelables)
- En rejoignant nos associations et en relayant nos informations
- En interpellant vos élus

Saturation et respiration CLOS Le ROI

Dos à la Forêt du Gault et D 373



D 373

Angles de vision avec éoliennes : 76°

Angle maximum de respiration : 40°

Projet éolien
de La Grande Contrée (51)

Etat éolien
(Avril 2020)

Fond de carte IGN 1/100 000



BUREAU D'ETUDES JACQUELL & CHAILLON

Entreprises de l'Énergie
www.bej.com

LEGENDE

- Périimètre immédiat
- Périimètre éloigné (16 km)

Etat de l'éolien

- Eolienne construite
- Eolienne en instruction

